

DEPARTEMENT DU LOT
Commune d'Escamps

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Sommaire :
Le cadre général du budget
Les éléments de contexte
La section de fonctionnement
La section d'investissement
Etat de la dette
Les données synthétiques du budget – Conclusion

I. Le cadre général du compte administratif

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les résultats.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. L'ordonnateur (le maire ou son représentant) rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le **compte administratif** du budget.
Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif 2023 a été voté le 13 mars 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.
Les sections de fonctionnement et investissement structurent le compte administratif de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. Les éléments de contexte

La commune d'Escamps se trouve au Sud du département du Lot dans le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (PNRCQ). Elle se trouve à mi-chemin entre Lalbenque et Limogne-en-Quercy avec leurs services et équipements mais aussi du pôle économique de Cahors.

La population de la commune au 1er janvier 2023 est de 212 habitants et compte environ 60 résidences secondaires.
Le dernier recensement de la population réalisé en début d'année 2023 a dénombré : 208 habitants, 101 résidences principales et 74 résidences secondaires (y compris résidences vacantes). Ces éléments prendront effet au 1er janvier 2024.



La collectivité possède une salle des fêtes et propose 4 logements locatifs et un local pour activités commerciales à la location.
La commune d'Escamps fait partie de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque–Limogne

III. La section de fonctionnement

Généralités

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien, elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.
L'objectif de maîtrise des charges de fonctionnement reste une priorité afin de préserver notre capacité d'autofinancement et maintenir un montant de dépenses d'équipements correspondant aux besoins de la Commune.

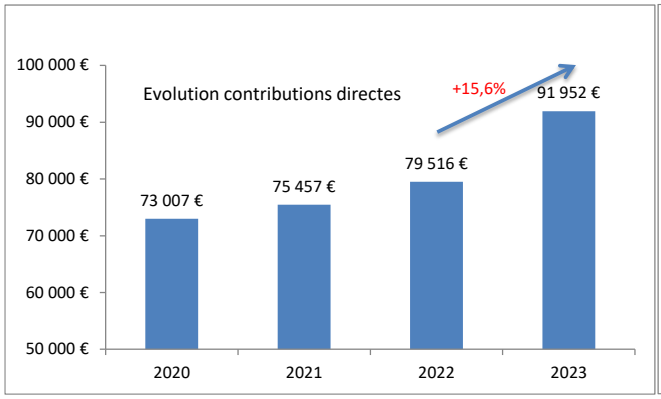
Les recettes de fonctionnement

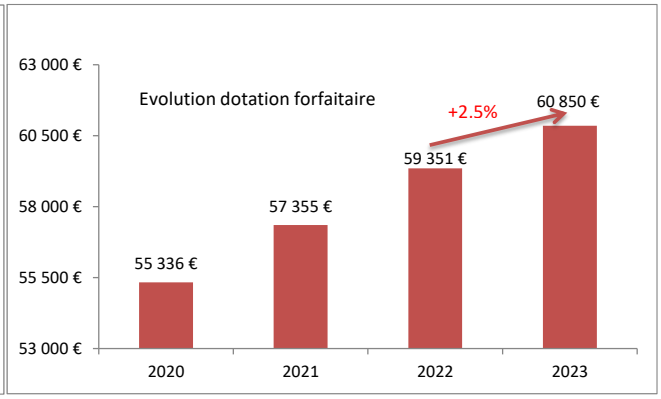
Elles correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Evolution des principales recettes de fonctionnement de la commune depuis 2020 :

POSTES	Chap.	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution	
						en €	en %
IMPOTS ET TAXES	73	94 604	94 021	100 809	115 219	14 410	14.3%
DOTATIONS	74	60 188	60 156	62 396	66 092	3 696	5.9%
Autres produits de gestion courante	75	16 143	13 415	13 362	17 911	4 549	34.0%
TOTAL RECETTES FONCT.		172 864	169 848	182 206	201 507	19 301	10.6%

A noter cette année, une augmentation plus importante des recettes au chapitre 75 «autre produits de gestion courante» de par la réouverture du bar/restaurant au printemps 2023. Les deux autres principales recettes de la commune sont les « impôts et taxes » ainsi que les « dotations de l'Etat », avec une nette progression depuis 2020.







Les principales recettes de la section de fonctionnement en 2023 :

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	300,00	1 323,57	0,00	0,00	-1 023,57
70	Produits services, domaine et ventes div	834,00	186,00	0,00	0,00	648,00
73	Impôts et taxes	88 600,00	115 219,17	0,00	0,00	-26 619,17
74	Dotations et participations	66 369,00	66 092,11	0,00	0,00	276,89
75	Autres produits de gestion courante	14 500,00	17 911,82	0,00	0,00	-3 411,82
Total des recettes de gestion courante		**170 603,00**	**200 732,67**	**0,00**	**0,00**	**-30 129,67**
76	Produits financiers	1,00	1,76	0,00	0,00	-0,76
77	Produits exceptionnels	1 200,00	709,16	0,00	0,00	490,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**171 804,00**	**201 443,59**	**0,00**	**0,00**	**-29 639,59**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	63,88			-63,88
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (2)*	*0,00*	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***0,00***	***63,88***			***-63,88***
TOTAL		**171 804,00**	**201 507,47**	**0,00**	**0,00**	**-29 703,47**
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) **118 228,13**				

Les dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Evolution des principales dépenses de fonctionnement de la commune depuis 2020 :

POSTES	Chap.	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution	
						en €	en %
MASSE SALARIALE	012	28 404	29 488	21 239	17 573	-3 666	-17.3%
INTERETS DE LA DETTE	66	5 696	4 960	4 546	5 640	1 094	24.1%
Autres charges de gestion courante	65	22 237	20 031	24 435	26 654	2 219	9.1%
Attenuations de produits	014	10 358	10 358	10 358	10 827	469	4.5%
Fonctionnement	011	57 113	37 935	35 830	46 629	10 799	30.1%
TOTAL DEPENSES FONCT.		128 604	106 240	99 076	111 840	12 764	12.9%



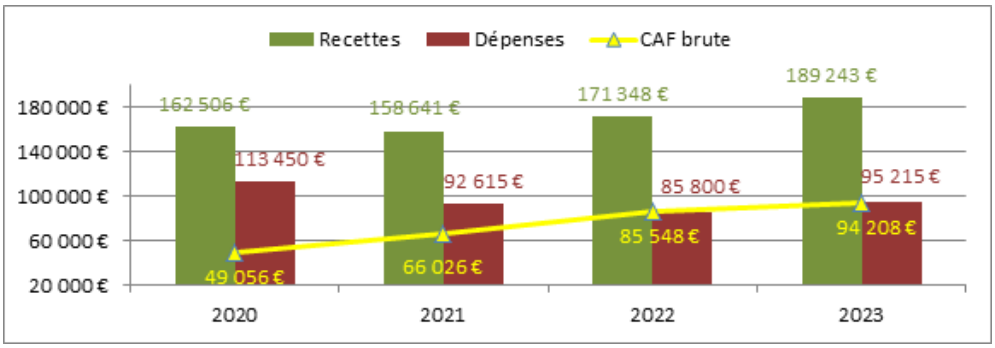
Depuis 2021 les charges de fonctionnement sont en hausse de façon constante et plus ou moins homogène, seules les charges de personnel ont nettement baissées, dues essentiellement au poste de secrétaire de mairie qui est vacant depuis septembre 2022, et le départ en retraite d'un agent technique en mars 2022 qui, par choix du conseil municipal, a été remplacé par un prestataire de service (entretien et travaux paysagers).

Les charges de personnel qui représentaient avant 2022, entre 25% et 30% du budget de fonctionnement ne représentent plus en 2023 que 16% du budget de fonctionnement. Cette situation bien que confortable financièrement pour la commune ne saurait être pérenne et ce poste financier devra être suivi de près au cours des années suivantes.

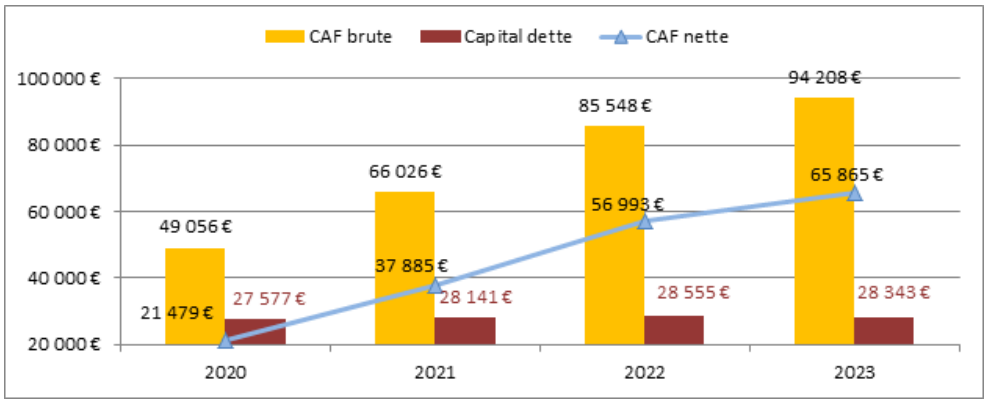
Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

CAF brute, CAF nette, ou capacité d'autofinancement,

C'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau, elle correspond à l'écart entre le volume des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement.
Pour la commune l'évolution de la CAF brute reste positive depuis 2020 :



Comme celle de la CAF nette qui est le résultat de la CAF brute, après déduction des remboursements du capital de la dette qui reste une obligation de dépenses en investissement.





Les principales dépenses de la section de fonctionnement en 2023 :

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	127 533,91	46 629,17	0,00	0,00	80 904,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 505,00	17 573,52	0,00	0,00	12 931,48
014	Atténuations de produits	10 827,00	10 827,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 100,00	26 654,24	0,00	0,00	1 445,76
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**196 965,91**	**101 683,93**	**0,00**	**0,00**	**95 281,98**
66	Charges financières	5 650,00	5 639,83	0,00	0,00	10,17
67	Charges exceptionnelles	300,00	41,78	0,00	0,00	258,22
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	2 018,22	1 918,22			100,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**204 934,13**	**109 283,76**	**0,00**	**0,00**	**95 650,37**
023	*Virement à la section d'investissement (2)*	*82 656,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*2 442,00*	*2 555,88*			*-113,88*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (2)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***85 098,00***	***2 555,88***			***82 542,12***
TOTAL		**290 032,13**	**111 839,64**	**0,00**	**0,00**	**178 192,49**
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) **0,00**				

IV. La section d'investissement

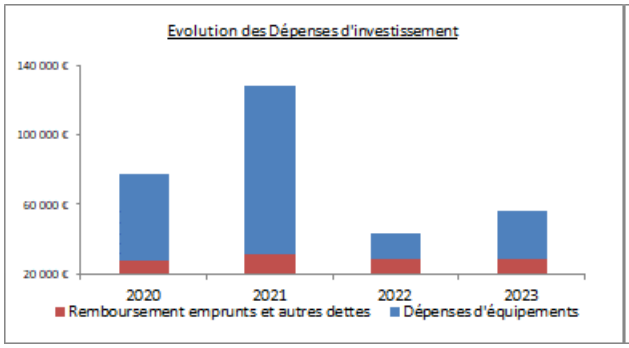
Généralités

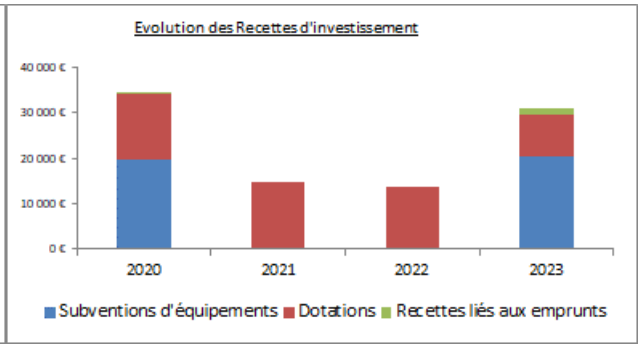
La section d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

La section d'investissement de la commune regroupe :
- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.



Dans les deux graphiques ci-dessous l'évolution des recettes et dépenses d'investissement depuis 2020.





En 2023 trois opérations d'investissement avaient été programmées :

- L'adressage de la Commune dans son application finale de la convention avec « La Poste »
- L'aménagement intérieur du nouveau cimetière d'Escamps, avec le choix des prestataires et la validation de leurs devis
- L'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage publique pour une première partie : « La Caloussade – Le Bourg »

Les principales recettes de la section d'investissement en 2023 :

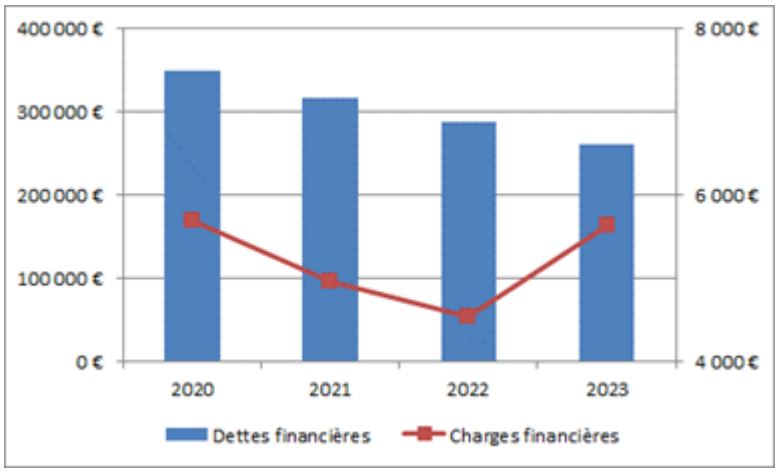
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 175,00	20 446,30	42 728,70	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**123 175,00**	**20 446,30**	**42 728,70**	**60 000,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 000,00	9 061,40	0,00	-6 061,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	14 412,56	14 412,56	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	1 439,45	0,00	1 060,55
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		**19 912,56**	**24 913,41**	**0,00**	**-5 000,85**
45...	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**143 087,56**	**45 359,71**	**42 728,70**	**54 999,15**
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (1)*	*82 656,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (1)*	*2 442,00*	*2 555,88*		*-113,88*
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***85 098,00***	***2 555,88***		***82 542,12***
TOTAL		**228 185,56**	**47 915,59**	**42 728,70**	**137 541,27**
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2)	**15 587,44**			



Les principales dépenses de la section d'investissement en 2023 :

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	210 773,00	28 205,47	182 567,53	0,00
Total des dépenses d'équipement		**210 773,00**	**28 205,47**	**182 567,53**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 000,00	28 342,53	0,00	4 657,47
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		**33 000,00**	**28 342,53**	**0,00**	**4 657,47**
45...	**Total des opé. pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**243 773,00**	**56 548,00**	**182 567,53**	**4 657,47**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (1)*	*0,00*	*63,88*		*-63,88*
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***0,00***	***63,88***		***-63,88***
TOTAL		**243 773,00**	**56 611,88**	**182 567,53**	**4 593,59**
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		(2) **0,00**			

V. Etat de la dette



Trois prêts en cours pour un montant total de 487 362€ (deux emprunts à la Banque des Territoires se terminant en 2031 et le troisième à la Banque Postale finissant en 2032).

Les taux d'intérêt des deux emprunts à la banque des Territoires sont des taux variables ce qui expliquent l'augmentation des charges financières pour 2023.

Le capital restant dû au 31 décembre 2023 est de 258 487€.



VI. Les données synthétiques du budget – Récapitulatif

Code INSEE	COMMUNE D ESCAMPS	CA
46091	Budget COMMUNE	2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	212
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CC du Pays de Lalbenque-Limognes	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
118 539,00	140 755,00	435,81	728,84

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	515,49	0,00
2	Produit des impositions directes/population	433,74	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	950,21	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	16,03	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	264,57	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	16,08 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	68,32 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,69 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	111 839,64	G	201 507,47
	Section d'investissement	B	56 611,88	H	47 915,59
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	118 228,13 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	15 587,44 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	168 451,52	= G+H+I+J	383 238,63
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	182 567,53	L	42 728,70
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	182 567,53	= K+L	42 728,70
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	111 839,64	= G+I+K	319 735,60
	Section d'investissement	= B+D+F	239 179,41	= H+J+L	106 231,73
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	351 019,05	= G+H+I+J+K+L	425 967,33



Cette synthèse du Compte Administratif 2023 fait apparaître un excédent budgétaire sans alourdissement de la fiscalité et malgré un contexte de hausse des taux d'intérêt qui ont alourdi sensiblement la dette de la commune.

Ces bons résultats permettent, au-delà de la réalisation des trois projets d'investissement en cours, d'envisager de nouveaux projets ou de répondre aux besoins inattendus de la commune.

Fait à Escamps,
Le 13 mars 2024
Le Maire, Annie Walle

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.